

Lancer la Vidéo

Jeudi 29/08/2019 à 15h01 - Mis à jour à 16h02
Santé | Édition Aubagne - La Ciotat

Hôpital privé La Casamance à Aubagne : le transfert de la maternité présenté en exemple lors d'une conférence

Par Fabien Cassar 



L'hôpital privé La Casamance a troqué sa maternité pour un gymnase de réadaptation tout neuf

DR



Invitée des prochaines universités d'été de la performance en santé, l'équipe de l'hôpital privé La Casamance va décrire le processus de fermeture de sa maternité à des experts de la France entière

Le secteur médical retourne sur les bancs de l'école à Marseille. À l'occasion des universités d'été de la performance en santé qui se tiendront au Palais du Pharo les 5 et 6 septembre prochains, l'hôpital privé La Casamance d'Aubagne sera mis à l'honneur. L'opportunité pour Caroline Berthet, directrice générale déléguée de l'établissement, de revenir sur la mutation du service maternité de l'hôpital.

"C'est l'occasion de partager notre expérience sur l'accompagnement de nos équipes à la fermeture de la maternité et à la restructuration de ce service", souligne-t-elle. Si l'aventure ne s'est pas déroulée sans encombre, la structure a pu compter sur le soutien de l'Agence régionale de santé, ainsi que sur l'hôpital public Edmond Garcin d'Aubagne pour accueillir les naissances de La Casamance.

Objectif zéro licenciement

"Nous avons travaillé en interne en collaboration avec les médecins, les professionnels et les partenaires sociaux afin de réaliser cette transformation dans les meilleures conditions possibles. Notre première volonté était de ne licencier aucun personnel de la maternité", rappelle-t-elle.

"Il a fallu rassurer le personnel avant tout. Nous n'avions pas de solution de reclassement pour les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture, donc nous nous sommes attelés à prendre des décisions au cas par cas. C'est de cette manière que nous avons créé un poste pour une sage-femme aux urgences, et aussi proposer des reconversions". Des 15 personnes concernées par la fermeture, 4 sages-femmes ont souhaité et pu poursuivre leur activité à l'hôpital public. *"L'hôpital Edmond Garcin ne pouvait pas reprendre tout l'effectif, mais quelques passerelles ont pu se faire".*

L'aventure continue

Pour garder une trace de la maternité, la direction de La Casamance a décidé de solliciter le poumon du service : les mamans. *"Nous voulions rendre hommage aux milliers de naissances qui ont eu lieu ici. Nous avons donc créé un slogan sur les réseaux sociaux (#NéÀLaCasamance) pour que les mamans passées par le service puissent nous envoyer une photo de leur bébé. Nous les avons ensuite stockés pour les afficher dans les nouveaux locaux."*

Ainsi en mars 2018, les bébés de La Casamance sont nés à l'hôpital d'Aubagne. Dans l'espace libéré, des travaux ont été rapidement mis en œuvre. *"Nous voulions éviter les cadenas aux portes. Au même étage de la maternité se trouve le service de soins de suite et de réadaptation (SSR). Cela a donc été l'occasion d'aménager au mieux cet étage, en créant un gymnase adapté aux besoins de nos patients à la place du bloc obstétrical."* Les chambres des mamans accueillent aujourd'hui des patients plus classiques. *"Nous n'avons pas augmenté la capacité globale d'accueil de l'établissement, mais c'était important de moderniser notre service de SSR."*

Du côté du matériel, certains équipements ont trouvé une seconde vie bien plus loin qu'Aubagne en atterrissant au Tchad et au Mali. *"Nous avons fait don du matériel (tables d'accouchement, matelas à langer, couveuse...) à deux associations (Brive Sikasso et A.H.M.I) pour équiper des établissements de soins en Afrique".* Alors que d'autres hôpitaux pourraient connaître le même sort, ce retour d'expérience devrait en inspirer plus d'un.



Publié par Hôpital Privé La Casamance

